

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2019

PRÉSENTS : Mmes Christine NÉMOZ, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Danielle FAVIER, Isabelle COURTIAL, Dominique GADOU, Martine MÉRAUD, MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, André CHABERT, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Guillaume ARRU-GALLART, Gérald REVEYRAND, Aimé VUAILLAT, Jean-Marc GUILLET.

ABSENTS (excusés) : Mme Monique PERRIOL, avec pouvoir à M. Maurice BELANTAN, M. Damien RIGOLLET, avec pouvoir à M. Jean-Marc GUILLET,

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

1. COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Sont présentés au Conseil municipal les résultats du compte de gestion tenu par le Percepteur et du compte administratif tenu par le Maire pour l'année 2018 :

Section fonctionnement :	section investissement :
recettes : 2 271 849,67 €	recettes : 375 302,62 €
dépenses : 1 138 638,02 €.	dépenses : 712 567,77 €.

soit un excédent de 1 133 211,65 €

soit un déficit de 337 265,15 €

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

2. BUDGET PRIMITIF 2019

Le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2018 qui s'équilibre de la façon suivante :

section fonctionnement :	section investissement :
recettes : 2 259 546,50 €	recettes : 1 835 265,15 €.
dépenses : 2 259 546,50 €	dépenses : 1 835 265,15 €.

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

3. EMPRUNT

Monsieur le Maire propose d'emprunter 300 000 € au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes qui accorde les meilleures conditions : taux : 1,0390 % durée 15 ans.

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

4. URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

***Certificat d'urbanisme**

✚ Mme DUGAS : division parcellaire, route de brailles ; refus le terrain est en lotissement.

***Déclarations préalables**

✚ M. David VIAL : pose d'une clôture, rue de l'an 524,

✚ Commune de MORESTEL : construction d'un bassin d'orages, route d'argent,

✚ M. Christian GERMAIN : pose d'un portail, route des douanes,

✚ M. Laurent DAUPHINOT : division parcellaire, route de la chartreuse, refus.

***Permis de construire**

✚ M. Frédéric CIVIDINO : construction d'une maison, rue du cholard,

- ✚ M. Jérôme MILAN-RAMOS : modification de toiture, refus,
- ✚ M. Dylan MOTA : modification d'implantation de réseaux, rue du cholard,
- ✚ M. Jean-Philippe DUMONT : construction d'une maison, rue du cholard : refus pour mauvaise intégration dans le paysage,
- ✚ M. Frédéric TROUVE : construction d'une maison, rue du cholard.

***Permis de démolir**

- ✚ AA2 : démolition d'un bâtiment impasse de la mairie, (Ducarre).

5. CONSTRUCTION D'UN VESTIAIRE POUR LES EQUIPES FEMININES

Le projet de construction d'un vestiaire pour les équipes féminines de foot de 117 m² devrait se situer aux environs de 155 000 € TTC.

Des dossiers de demande de subvention sont en cours (Conseil régional, Département de l'Isère, FAFA).

6. VENTE DE TERRAIN

Le terrain légué par Madame CHABASSOL fait l'objet de demandes d'acquisition.

M. LEBEAUD propose 18 000 € (activité pose de pneus).

Mme CARASCO propose 23 000 € (parcours de dressage pour chiens).

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents pour céder le terrain à Mme CARASCO.

7. FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS

Le broyage sera confié à l'entreprise DUMONT.

Le broyage des chemins de marais sera confié à l'entreprise PATRICOT.

Accord du Conseil municipal.

8. INDEMNITE POUR DEPART VOLONTAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Monsieur le Maire propose d'instaurer cette indemnité suite à la demande d'un membre du personnel. Il propose de fixer le montant à un mois de salaire. Accord du Conseil municipal.

9. INSTANT BEAUTE

L'esthéticienne souhaite acheter les murs du magasin d'esthétique. Nous sommes en attente de l'évaluation des domaines.

10. AGRANDISSEMENT DU REFECTOIRE DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'offre devrait paraître le 8 avril 2019. Les plis pourraient être ouverts début mai.

11. RESTAURANT ESPRIT BISTRO

La signature du bail devrait se faire début mai 2019.

12. ACQUISITION D'UNE TONNE A EAU

Trois devis ont été demandés :

Ets Bouvier : 6 600 € TTC

Pro culture : 4 260 € TTC

Ets Guillermin : 3 415 € TTC

Elle sera achetée aux Ets Guillermin.

POUR INFORMATION : ENEDIS

Enedis va entreprendre des enfouissements de lignes (vers la diamantelle, à Curtin et au Cholard) pour éviter que les lignes ne soient détériorées par les chutes d'arbres.